

MOT DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE

Bonjour membres,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots en tant que présidente de la Coalition pour l'équité salariale. Je suis ravie d'avoir été élue lors de l'AGA du 11 juin, 2011, et j'ai hâte de travailler avec vous pendant les deux prochaines années.

Bien des défis nous attendent sur le chemin vers l'équité salariale, le plus urgent étant la législation couvrant le secteur privé au Nouveau-Brunswick. Les soi-disant "mesures volontaires" ne travaillent pas. Le gouvernement est déjà en retard: les intervenantes de soutien à domicile et les éducatrices à la petite enfance ont terminé leur évaluation d'équité salariale il y a plus d'un an, mais elles attendent toujours les ajustements à leur salaire. Dans le dernier budget provincial, le gouvernement a justifié son retard en disant que les évaluations d'équité salariale pour les intervenantes des foyers de soins et des maisons de transition devaient d'abord être complétées - et nous sommes toujours en attente de celles-ci. Cette période précédant le prochain budget provincial est cruciale. Nous devons donner le message haut et fort : pas d'excuses et de délais - assez, c'est assez !



La Coalition devra aussi suivre de près l'implantation de la *Loi de 2009 sur l'équité salariale*, qui s'applique au secteur public, afin que les évaluations d'emplois et les calculs d'équité salariale soient complétés de façon adéquate et dans les temps prévus par la loi, soit d'ici la fin mars 2012, après quoi les ajustements nécessaires devraient débiter.

Pour poursuivre ce travail, nous devons, cette année encore, solliciter vos contributions monétaires car il n'y a pas de subventions disponibles pour la revendication. Nous lancerons donc une nouvelle campagne de collecte de fonds cet automne.

J'ai hâte de travailler avec vous cette année pour assurer un salaire juste pour tout le monde.

Vallie Stearns,
Présidente

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pour une copie du Rapport annuel **2010-2011** de la Coalition, vous pouvez nous contacter et nous vous enverrons une copie. Vous pouvez aussi le trouver sur notre [site Web](#).

La Coalition a élu son nouveau CA lors de l'AGA du 11 juin, 2011. De gauche à droite sur la photo : Gail Taylor (rep. Sud-Ouest), Lydia Jaillet (rep. Sud-Est), Vallie Stearns (présidente), Linda Richardson (rep. centre), Thérèse Duguay (rep. Nord-Est), Marilyn McCormack (présidente sortante), Roberte Léger (rep. Kent-Miramichi), Elizabeth Coburn (rep. autochtone), Elizabeth Blaney (vice-présidente anglophone), Huberte Gautreau (vice-présidente francophone). En médaillon : en haut, Elizabeth LeBlanc (secrétaire-trésorière) et Anne Roussel (rep. Nord-Ouest).

LES INTERVENANTES DES GARDERIES ET DES SOINS À DOMICILE ATTENDENT TOUJOURS!

Le dernier gouvernement devait annoncer les résultats des processus d'équité salariale dans les secteurs des garderies et des soins à domicile en 2010 et débiter les paiements dès 2010-2011. Malheureusement, il ne l'a pas fait.

La nouvelle ministre responsable de la Condition de la femme, Margaret-Ann Blaney, retarde elle aussi. Elle explique : « Au lieu de procéder par secteur nous aimerions avoir une vue d'ensemble et traiter les quatre secteurs en bloc lorsque tous les programmes d'équité salariale seront achevés » (Question orale, Hansard, 2011-05-11).

Mais le personnel de ces secteurs a assez attendu!

La Coalition a débuté des pressions sur le gouvernement afin d'accélérer le processus, en collaboration avec des intervenantes et intervenants des secteurs concernés. Elle lancera bientôt une campagne à cet effet.



PETITION

Pour les travailleuses et travailleurs de soutien à domicile

La section locale 4598 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente les auxiliaires familiales de la Croix-Rouge, organise une pétition demandant au gouvernement :

1. de subventionner adéquatement les services de soutien à domicile afin que les travailleuses reçoivent un salaire et des bénéfices dignes de la valeur de leur travail
2. que ces services deviennent un service public accessible et de qualité égale dans toute la province.

Vous pouvez trouver la pétition sur notre [site Web](#). Aidons les travailleuses et travailleurs de soutien à domicile dans leur revendication pour un salaire juste!

LOI DE 2009 SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Nous suivons de près l'implantation de la *Loi de 2009 sur l'équité salariale* et des règlements qui la précisent depuis leur entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010.

Maintenant, le gouvernement et les agents de négociations doivent compléter les évaluations de postes et les ajustements devraient commencer en avril 2012.

Cependant, nous craignons qu'il y ait des retards. Le gouvernement n'a toujours pas nommé une directrice permanente pour le Bureau d'équité salariale. De plus, on se préoccupe pour l'étalement des ajustements. Les règlements prévoient que les ajustements soient terminés après 4 ans. L'employeur peut demander une prolongation de six autres années – ce qui est démesuré, quand on considère que l'équité salariale est un droit de la personne!

Les règlements sur le maintien de l'équité salariale restent à être adoptés. Après consultation auprès d'expertes légales, nous avons préparé un document proposant un cadre pour les règlements et l'avons présenté aux fonctionnaires responsables. Nous attendons toujours des nouvelles à ce sujet.

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME AU N.-B.



Lors du dévoilement du budget provincial, en mars, on a annoncé la décision du gouvernement Alward d'abolir le Conseil consultatif sur la condition de la femme. Ce fut un gros coup pour les femmes du Nouveau-Brunswick. Au cours des années, le Conseil consultatif s'est avéré un allié important pour la Coalition.

La Coalition continue de s'allier avec d'autres organismes et syndicats de la province pour demander à la ministre responsable sur la Condition de la femme, Margaret-Ann Blaney, de revoir sa décision. Elle fait partie du Comité Ad hoc pour un conseil sur la condition de la femme qui a produit un **kit de lobbying et de pétition**. Le kit est disponible sur le blogue [Sauvons notre conseil](#).

ÉLECTIONS PROVINCIALES DE 2010 ET LOI POUR LE SECTEUR PRIVÉ



Lors des dernières élections provinciales, seuls le Nouveau Parti Démocratique et le Parti Vert avaient promis une loi pour le secteur privé. Le Parti libéral a promis qu'il mettrait en place des programmes d'équité salariale dans de nouveaux secteurs qui offrent des services

mandatés par le gouvernement et le Parti progressiste-conservateur a affirmé qu'il améliorerait les salaires dans des domaines où plusieurs emplois sont à prédominance féminine sans toutefois parler d'équité salariale. C'est dire le travail qu'il faudra faire auprès de nos députés et députées...

Pourtant, la Coalition n'a pas manqué une occasion de demander aux partis politiques de prendre position en faveur d'une loi sur l'équité salariale pendant les mois précédant les élections provinciales de septembre 2010. Entre autres, sept groupes de femmes du N.-B. ont participé à une conférence de presse conjointe avec la Coalition en appui pour une loi dans le secteur privé. De plus, les comités régionaux de Fredericton, Moncton et Saint-Jean ont invité les candidats et candidates à discuter d'équité salariale avec les membres de leur région. Les politiciennes et politiciens ont participé en grand nombre.

ÉCONOMIE ET BUDGET PROVINCIAL

Dans les mois précédant le dévoilement du budget provincial 2010-2011, plusieurs membres de la Coalition ont participé aux consultations pré-budgétaires pour faire valoir l'apport de l'équité salariale à l'économie. La Coalition a aussi participé activement au Groupe de travail du Nouveau-Brunswick sur l'équité économique, qui visait à proposer des alternatives aux coupures budgétaires pour retrouver l'équilibre fiscal tout en favorisant le plus d'équité possible, incluant une meilleure capacité d'assurer l'équité salariale. Le Comité a organisé le forum « C'est aussi notre économie ! » le 27 novembre 2010, à Moncton. Il a aussi organisé deux conférences en collaboration avec le Conseil consultatif sur la condition de la femme, où deux économistes ont présenté leurs analyses du plan de réduction des impôts introduit par le dernier gouvernement provincial en 2009-2010. Le Comité a ensuite rédigé un mémoire qu'il a diffusé lors d'une conférence de presse (ce mémoire est disponible sur notre site Web, dans la section « Publications et outils », sous « mémoires »).

Projet de leadership des femmes dans le secteur communautaire

La grande majorité des emplois du secteur communautaire sont à prédominance féminine. Mais ces emplois sont souvent sous-payés. C'est pourquoi la Coalition s'intéresse au leadership des femmes dans ce secteur. Comment les appuyer pour augmenter leur influence ? Comment peuvent-elles apprendre les unes des autres?

Un nouveau projet de 24 mois (mars 2011- avril 2013) permettra à la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick d'élaborer des modèles de mentorat et des mécanismes d'améliorations systémiques. Un des buts du projet est d'augmenter la pleine participation des femmes à la prise de décisions au sein d'organismes communautaires et de déterminer et solutionner les obstacles qu'elles rencontrent lorsqu'elles sont à leur direction. Les modèles de mentorat et leur contenu seront déterminés par une analyse comparative entre les sexes.

Emmanuelle Chapados a réintégré notre équipe pour gérer ce projet. Elle était notre agente de communications en 2009-2010..

Plus de détails sont à venir, mais n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt à devenir mentore/mentorée en soumettant votre nom et coordonnées à Emmanuelle à comleader@nb.aibn.com ou en téléphonant au 855-0002.





« ENSEMBLE POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE » PREMIÈRE COLLECTE DE FONDS

Célébrons notre premier comité de collecte de fonds! Sous le thème « Ensemble pour l'équité salariale », il a réussi, avec l'aide de nos comités régionaux et autres personnes dévouées, à amasser un total de 76 850 \$! Individus, communautés religieuses, syndicats et organismes ont généreusement contribué à la campagne.

Comité Collectes de fonds - Co-présidentes : Marie-Linda Lord et Ginette Petitpas-Taylor. **Membres du comité :** Chantal Abord-Hugon, Elizabeth Blaney, Lydia Jaillet, Rachel LeBlanc, Denise Savoie et Johanne Perron.

Comités régionaux

Les comités régionaux de la Coalition ont fait tout du travail pendant l'année fiscale 2010-2011. Voici quelques exemples d'activités :

- Participation à des événements avec d'autres organismes pour promouvoir l'équité salariale
- Rencontres avec candidats dans les mois précédant l'élection de 2010
- Rencontres avec députés et ministres
- Participation à la Marche mondiale des femmes
- Contribution à l'avancement de la levée de fonds
- Présentations lors de consultations pré-budgétaires
- Participation à des manifestations contre l'abolition du Conseil consultatif sur la condition de la femme
- Etc.

Si vous souhaitez rejoindre un comité régional (Fredericton, Grand Moncton, Madawaska et Saint Jean) ou démarrer un nouveau comité dans votre région, contactez-nous!

LE RAPPORT DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2010 EST SORTI!

Le Comité organisateur de la Marche, dont fait partie la Coalition, va bientôt rencontrer la Ministre responsable sur la condition de la femme, Margaret-Ann Blaney, pour discuter de l'essence du rapport et de ses recommandations. Parmi les recommandations, on note le besoin d'établir des dispositions législatives sur l'équité salariale pour le secteur privé.

Trouvez le rapport en ligne sur notre [site Web](#) ou contactez-nous et nous vous enverrons une copie.



EMPLOYÉES D'ÉTÉ

Cet été, la Coalition a accueilli deux employées étudiantes pour l'été: Joannie LeBlanc et Jessica Haché. Toutes deux sont étudiantes en travail social à l'Université de Moncton.

Jessica sera aussi stagiaire à la Coalition pendant l'automne!
Merci à Jessica et Joannie pour leur travail!

LA COALITION OFFRE DES EXPOSÉS

La Coalition pour l'équité salariale peut se déplacer dans votre région pour offrir des exposés sur l'importance d'adopter une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé au Nouveau-Brunswick et sur l'évolution du dossier sur la scène provinciale !

Pour en savoir plus, communiquez avec Johanne Perron à la Coalition.